

Les Justes de France

Politiques publiques de la mémoire

Sarah Gensburger

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	9
INTRODUCTION	
DES « JUSTES PARMI LES NATIONS »	
AUX « "JUSTES" DE FRANCE »	11
Faire des politiques de la mémoire un objet de la science politique	12
Qu'y a-t-il de politique dans les politiques de la mémoire ?	15
<i>Chapitre 1 /</i> LA MÉMOIRE COMME INSTRUMENT DE POLITIQUE	
ÉTRANGÈRE	19
À la recherche de la décision	20
Mise en œuvre de l'action publique et controverses	28
De la décision politique à la mise en œuvre de l'action publique	40
<i>Chapitre 2 /</i> ENTREPRENEURS DE MÉMOIRE	
ET CONFIGURATION FRANÇAISE	51
Mobilisation d'acteurs pour la remémoration des Justes	52
Institutionnalisation du terme de « Justes » dans un espace français	59
Mise en place d'une configuration française	64
<i>Chapitre 3 /</i> POLITIQUE DE LA MÉMOIRE ET TRANSFERT	73
Appropriation du terme de « Juste parmi les nations » par l'État français	74
Discours présidentiel et institutionnalisation	85
Effets sociaux de la mise en place d'une commémoration des « Justes de France »	94
<i>Chapitre 4 /</i> LA JOURNÉE NATIONALE COMME INSTRUMENT	
D'ACTION PUBLIQUE	101
Changement dans la conduite de l'action publique	101
Modification de l'instrument importé	110

Création de la catégorie de « “Justes” de France » et manifestation d'un paradigme	118
Chapitre 5 / NORMES SOCIALES ET CATÉGORIES MÉMORIELLES	125
La reprise du terme israélien : un phénomène global	125
Le cas belge	136
Le cas polonais	144
Chapitre 6 / POLITIQUE DE LA MÉMOIRE ET INSTITUTIONS	159
Une commémoration coproduite	159
Commémoration nationale et discours communautaires	167
Nouvelle approche des rapports entre mémoire et action publique	177
Épilogue / LES JUSTES DE FRANCE AU PANTHÉON	189
Une cérémonie française	190
Une cérémonie coproduite	194
Une cérémonie appropriée	201
Une cérémonie consensuelle	207
CONCLUSION	211
Apports et limites de l'approche généalogique	211
L'analyse des politiques publiques de la mémoire	213
Annexe 1: Méthodologie et corpus	217
Annexe 2: Références détaillées de textes officiels	221
Annexe 3: Bref glossaire historique	223
BIBLIOGRAPHIE	225